

<http://www.geneacaux.net/spip/spip.php?article367>



Le porteur de billettes

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Métiers -



Publication date: lundi 6 novembre 2017

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Le porteur de billettes

Connaissez vous cet ancien métier bien particulier ? Je parle du porteur de billettes qui alimentait les verriers autrefois.

Un porteur, on peut imaginer son travail ; mais savez vous ce qu'était des billettes ?

Les billettes sont des morceaux de bois fendu plus menu que le cotret, d'environ 18 pouces de longueur (1 pouce = 0,27 cm). On se servait aussi des branchages qui devaient être gros comme le pouce et que l'on mettait en fagots. Ce bois servait pour chauffer les fours dans les verreries à vitres. (tirage des fours)



La meilleure façon de « préparer » ce bois était de le tailler en petites bûches « que l'on puisse embrasser entre le pouce et le doigt du milieu ». Ces « billettes » offraient un double avantage ; d'une part ces bûchettes étaient dépouillées d'une écorce qui conservait au bois son humidité et ralentissait sa combustion, d'autre part, leurs petites tailles permettaient un dosage plus précis des quantités nécessaires.

Les billettes de bois dur sont débitées sur les arbres de bois dur : Chêne, Orme, Bouleau, Érable et Peuplier.



Les meilleures productions, à qualité égale sont dans cet ordre : Chêne, Érable, Orme, Peuplier et Bouleau. Il est alors intéressant de cultiver les meilleures essences d'arbres.

Les billettes de bois dur sont souvent utilisées comme combustible primaire pour les Feux de camp, Fours à poterie, Fourneaux ou Forges et enclumes, verreries.....

Le porteur de billettes

Les verreries s'installent en effet à proximité des forêts qui leur fournissent le bois de chauffe pour les fours. Les verriers utilisaient de préférence les bois de hêtre et de frêne qui « produisaient une forte flamme et peu de braises », en revanche, ils employaient peu de bois blanc (sapins, trembles...) dont ils trouvaient « la flamme pâle et languissante »



En Normandie, l'espace attribué aux verreries est en moyenne de huit à dix hectares, comprenant souvent l'aire de coupe. Au XV^e siècle, l'affouage moyen d'une verrerie normande approche un acre par an. C'est dire que, dans un massif de plus de dix mille acres comme la forêt d'Eu, cela reste dérisoire.

Pour exemple, la consommation d'un four verrier de cette région est assurée, aux XV^e et XVI^e siècles, par une dizaine d'acres de forêt. L'acre comprend en moyenne 348 cordes de volume de bois soit, à 1,74 mètre cube la corde, six cents mètres cubes à l'acre, six mille mètres cubes sur dix acres.



Chaque région verrière dispose le bois d'approvisionnement à sa manière, selon ses coutumes, mais également en fonction de ses besoins. L'Argonne présente le bois en pertuis, la Lorraine en cordes, la forêt d'Eu en billettes, en cordes, fagots, bûches et bourres, soient diverses façons de présenter le bois à brûler ou à transporter. En forêt de Lyons, la qualité même du bois est appréciée à la bûche ou à la gloe

F.Renout

sources diverses